

Sujet : [INTERNET] DUP-parcellaire CESSON-SÉVIGNE ZAC ATALANTE

De :

Date : 07/06/2023 10:54

Pour : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

A la question : le projet d'aménagement de la ZAC Atalante Viasilva est-il d'utilité publique ?

Je réponds non pour plusieurs raisons :

- Je ne pense pas que l'artificialisation de terres vivantes ni un bilan carbone de construction désastreux ni la construction de logements neufs soient nécessaire ni d'utilité publique. Que fait-on des logements vides ou vétustes? Comment lutte-t-on contre la multiplication des logements secondaires ? Je plaide pour une équitable répartition régionale des personnes en termes de logements.

- Je suis persuadée que des constructions alternatives en matériaux et en architecture, nous épargneraient bien des grues et du ciment. Je ne souhaite pas que de l'argent public soutienne ce projet écocide, qui bénéficiera à une minorité privilégiée.

- Je suis **future agricultrice** et j'ai du quitter la métropole rennaise faute de terres disponibles en sa ceinture verte qui semble être un lointain concept...

Je soutiens les agriculteur·rice·s de Cesson/Thorigné/Acigné qui sont concerné·e·s par ce projet. Je ne conçois pas, à l'heure de la "souveraineté alimentaire" que **des terres cultivables soient détruites à jamais**.

- Je suis choquée de voir que cette enquête publique concerne des nouveaux immeubles de bureaux destinées à des entreprises du numérique, du net au sens large, de la distance sociale aussi, de l'accélération digitale et de la production de machines informatiques algorithmees ultra-métalliques donc extractivistes. Il me semble que le milieu du digital est de plus en plus nomade, que le télétravail se généralise tandis que **des bureaux sont sous-utilisés à d'autres endroits :**

<https://www.letelegramme.fr/ille-et-vilaine/rennes-35000/a-rennes-des-milliers-de-bureaux-seraient-sous-utilises-264893.php>

Alors à la question : est-ce qu'utilité publique que 50 ha viables soit imperméabilisés et que des émissions de carbone conséquentes soient rejetées dans l'atmosphère, **mon avis, si tant est qu'il serve à quelque chose est : non.**

Il est temps d'**arrêter ce gâchis économique, matériel et humain**, et d'arrêter ce type de projet des années 2000.

En 2023, on ne peut pas continuer comme avant, comme si de rien était.

Pour le vivant, le climat et l'agriculture paysanne,

Cordialement,

--